

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ  
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

Boischatel, le 13 juin 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Boischatel, tenue le 13<sup>e</sup> jour du mois de juin 2022, à 19 h 15 à l'Hôtel de ville.

**Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire suppléant Daniel Morin, madame la conseillère Marie-Pierre Labelle, messieurs les conseillers Jean-François Paradis et Vincent Guillot. Sont absents monsieur le maire Benoit Bouchard et mesdames les conseillères Lynne Colquhoun et Martine Giroux. La directrice générale adjointe et greffière-trésorière est également présente.**

Après un court moment de silence, monsieur le maire suppléant procède à l'ouverture de la séance.

**ORDRE DU JOUR**

1. Embauche – Préposé à l'entretien des équipements récréatifs – Entretien des bâtiments
2. Acceptation de soumission – LOI-2022-20 – Services professionnels en architecture du paysage et en ingénierie – Aménagements récréatifs du Domaine du boisé
3. Résiliation de contrat – Acquisition d'un camion « pick-up »
4. Période de questions :
  - 4.1 Membres du conseil
  - 4.2 Public
5. Levée / Ajournement

Après avoir constaté le quorum, monsieur le maire suppléant procède à l'ouverture de la séance spéciale convoquée conformément aux articles 152 et 157 du Code municipal.

2022-06-203

**1. Embauche – Préposé à l'entretien des équipements récréatifs – Entretien des bâtiments**

**Considérant** le manque de main-d'œuvre au service des loisirs et de la culture;

**Considérant que** la Municipalité doit procéder à l'embauche d'un préposé à l'entretien des équipements récréatifs – Entretien des bâtiments;

**Considérant qu'**une offre d'emploi a été publiée;

**Considérant** le processus de sélection des candidats;

**Considérant que** le candidat répond aux exigences;

**Considérant** la recommandation du directeur du service des loisirs et de la culture;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement de confirmer l'embauche de monsieur Pascal Fillion au poste permanent de préposé à l'entretien des équipements récréatifs – entretien des bâtiments, en date du 9 juin 2022, selon les conditions de travail prévues par la Municipalité, et ce, conditionnellement aux résultats de l'examen médical.

Il est également résolu unanimement d'autoriser le directeur général à signer le contrat d'embauche.

2022-06-204

**2. Acceptation de soumission – LOI-2022-20 – Services professionnels en architecture du paysage et en ingénierie – Aménagements récréatifs du Domaine du boisé**

**Considérant** le processus d'appel d'offres public LOI-2022-20 pour les services professionnels en architecture du paysage et en ingénierie pour les aménagements récréatifs du Domaine du boisé;

**Considérant que** quatre soumissions ont été reçues ;

**Considérant qu'un** comité d'évaluation a procédé à l'analyse des soumissions ;

**Pour ces motifs**, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Paradis et résolu unanimement d'accepter la soumission conforme ayant obtenu le plus haut pointage, soit celle d'EVOQ Architecture Inc. pour un montant de 198 806,72 \$ taxes incluses, et ce, selon les prix estimés au bordereau.

Ces sommes seront prises à même le Règlement d'emprunt 2022-1131.

2022-06-205

**3. Résiliation de contrat – Acquisition d'un camion « pick-up »**

**Considérant** la résolution 2022-03-081 permettant à la Municipalité d'octroyer un contrat gré à gré pour l'acquisition d'un camion « pick-up » pour le service des loisirs et de la culture au concessionnaire Theetge Chevrolet Buick GMC Cadillac pour la somme de 42 535,60 \$ plus les taxes;

**Considérant** la conjoncture actuelle notamment en lien avec l'approvisionnement;

**Considérant que** le concessionnaire Theetge Chevrolet Buick GMC Cadillac n'est pas en mesure d'honorer le contrat;

**Pour ces motifs**, il est proposé par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle et résolu unanimement de résilier le contrat entre la Municipalité et le concessionnaire Theetge Chevrolet Buick GMC Cadillac pour l'acquisition d'un camion « pick-up » et d'autoriser le greffier-trésorier adjoint à procéder à un appel d'offres sur invitation pour acquérir un camion « pick-up » 2023 pour le service des loisirs et de la culture.

**4. Période de questions :**

Monsieur le maire suppléant donne la parole aux membres du conseil municipal, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Aucune

De la part de l'assistance :

- Aucune

La période de questions a débuté à 19 h 19 et s'est terminée à 19 h 19.

2022-06-206

**5. Levée de l'assemblée**

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 19 h 19.

ASSISTANCE : 0 personne

---

Daniel Morin  
Maire suppléant

---

Sophie Antaya  
Directrice générale adjointe et  
greffière-trésorière

*« Je, Daniel Morin, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*